

Feuillets d'information de la santé

Le port du casque dans les activités de loisirs, 2017

Date de diffusion : le 26 juin 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

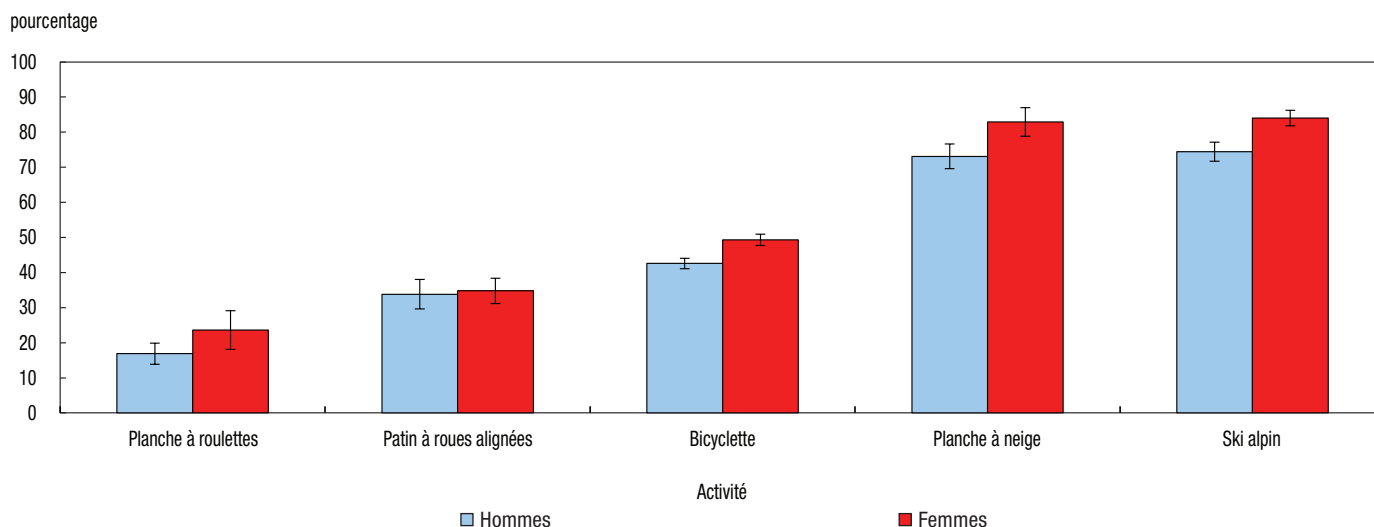
Feuillets d'information de la santé

Statistique Canada – N° 82-625-X au catalogue

Le port du casque dans les activités de loisirs, 2017

En 2017, dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), on a demandé aux Canadiens âgés de 12 ans et plus s'ils portaient un casque lorsqu'ils s'adonnaient à différentes activités physiques. Au cours de cette période, les Canadiens étaient plus susceptibles de toujours porter un casque lorsqu'ils faisaient du ski alpin (78,6 %), de la planche à neige (76,3 %) ou de la bicyclette (45,5 %) que lorsqu'ils faisaient de la planche à roulettes (18,7 %) ou du patin à roues alignées (34,2 %). Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de toujours porter un casque pour faire de la planche à roulettes, de la bicyclette, de la planche à neige et du ski (graphique 1)^{1, 2, 3}.

Graphique 1 Pourcentage ayant déclaré avoir toujours porté un casque, selon l'activité et le sexe, population âgée de 12 ans et plus, Canada, 2017



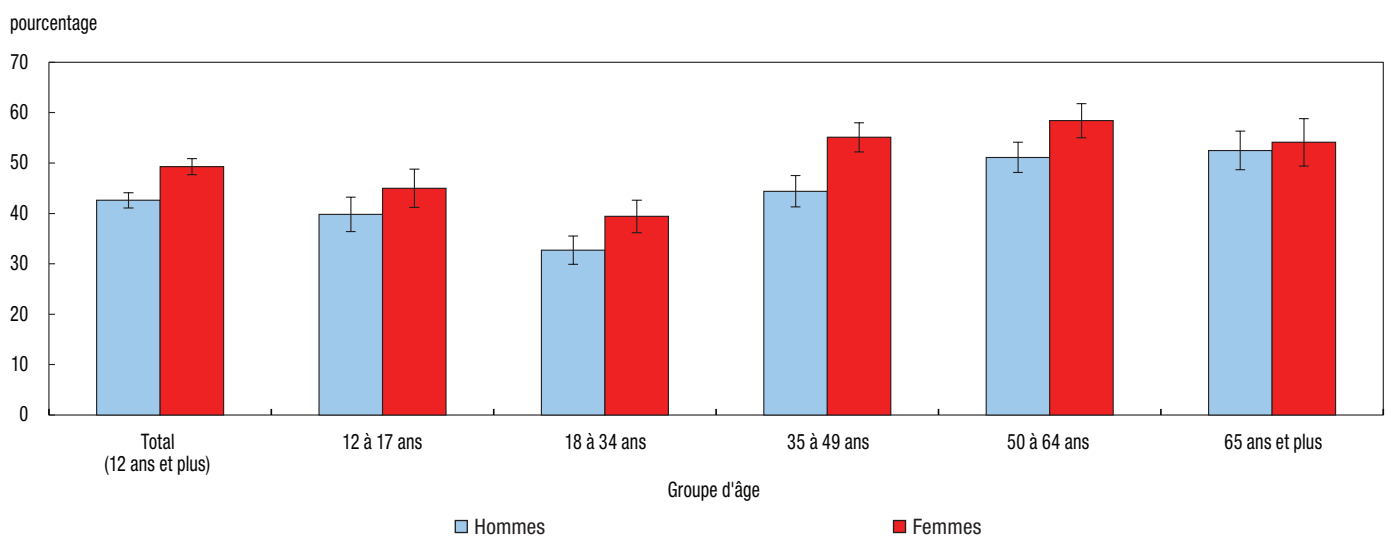
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017

Port du casque de vélo

En 2017, plus de 11,3 millions de Canadiens âgés de 12 ans et plus ont déclaré avoir fait de la bicyclette au cours des 12 mois précédents. De ce nombre, 45,5 % portaient toujours un casque.

Le pourcentage de Canadiens qui ont déclaré toujours porter un casque de vélo diminuait après l'âge de 17 ans, augmentant à nouveau entre 35 et 49 ans. Chez les 12 à 17 ans, 39,8 % des garçons et 45,0 % des filles portaient toujours un casque. Pour les hommes comme pour les femmes, les personnes âgées de 18 à 34 ans étaient moins susceptibles de déclarer toujours porter un casque. Le port régulier d'un casque⁴ augmentait alors avec l'âge pour les femmes âgées de 18 à 34 ans et de 35 à 49 ans, de même que pour les hommes âgés de 18 à 34 ans et de 50 à 64 ans (graphique 2).

Graphique 2 Pourcentage ayant déclaré avoir toujours porté un casque pour faire de la bicyclette, selon le groupe d'âge et le sexe, population âgée de 12 ans et plus, Canada, 2017



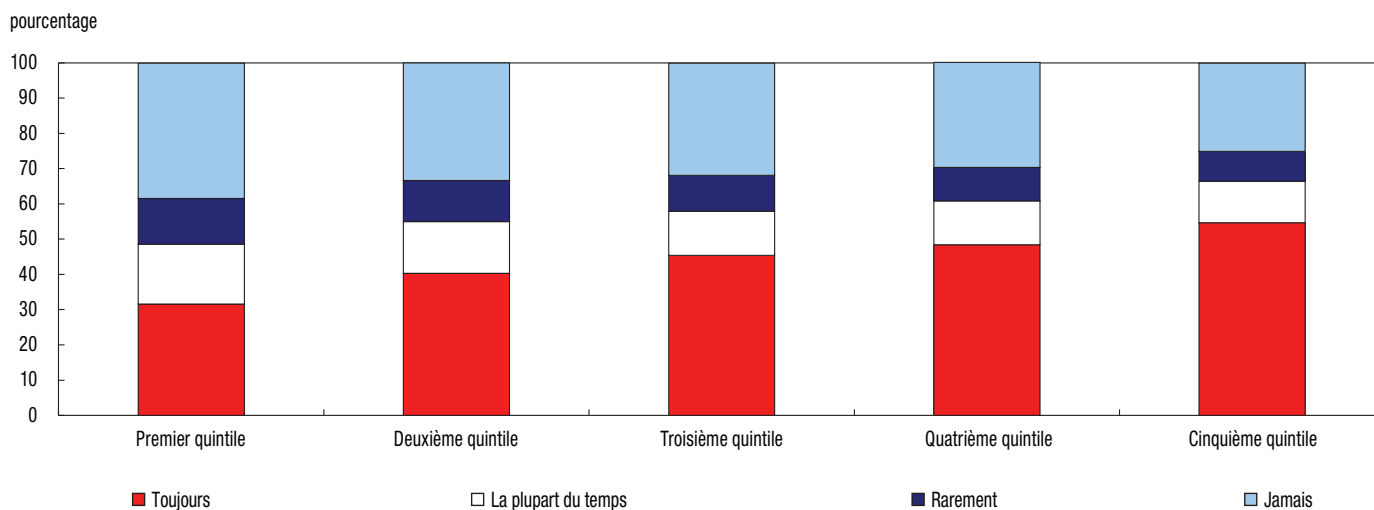
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017.

Le port du casque à bicyclette peut sauver des vies et réduire le risque de blessure⁵. Bien que 45,5 % des Canadiens aient déclaré avoir toujours porté un casque de vélo au cours des 12 mois précédents, 30,9 % (soit environ 3,5 millions de personnes) ont dit n'en avoir jamais porté.

Niveau de scolarité, revenu et port du casque de vélo

Les Canadiens âgés de 25 ans et plus ayant au plus un diplôme d'études secondaires⁶ étaient moins susceptibles de déclarer toujours porter un casque pour faire de la bicyclette (35,8 %) que ceux possédant un diplôme d'études postsecondaires (53,0 %). Le port du casque variait également selon le revenu; les Canadiens appartenant aux ménages du quintile de revenu le plus bas⁷ étaient moins susceptibles de déclarer toujours porter un casque pour faire de la bicyclette (31,6 %) que les Canadiens appartenant aux ménages du quintile de revenu le plus élevé (54,7 %; graphique 3).

Graphique 3 Pourcentage ayant déclaré avoir toujours, la plupart du temps, rarement ou jamais porté un casque en bicyclette, par quintile de revenu, population âgée de 12 ans et plus, Canada, 2017

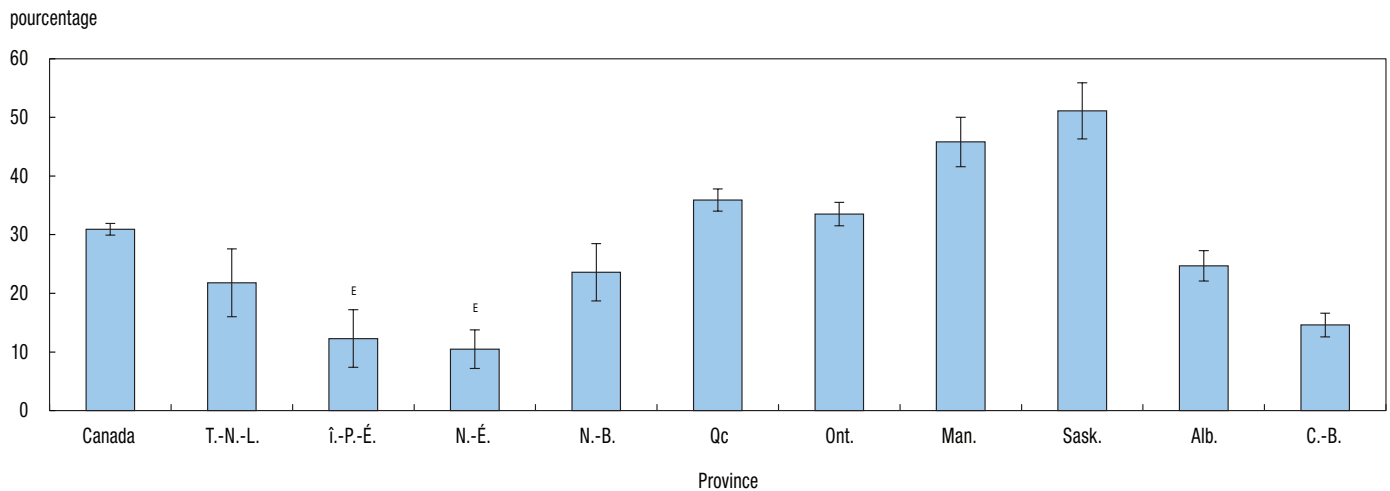


Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017.

Port du casque de vélo par province

Dans plusieurs provinces, le port du casque de vélo est obligatoire, mais les restrictions selon l'âge varient⁸. Le pourcentage de Canadiens qui ont déclaré ne jamais porter de casque de vélo variait selon la province de résidence (graphique 4).

Graphique 4 Pourcentage ayant déclaré n'avoir jamais porté un casque en bicyclette, selon la province, population âgée de 12 ans et plus, Canada, 2017



^E à utiliser avec prudence (coefficient de variation compris entre 15,1 % et 35,0 %)

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017.

La proportion de résidents qui ont déclaré ne jamais porter de casque de vélo était **inférieure** à la moyenne nationale (30,9 %) dans les provinces suivantes où le port du casque est obligatoire :

- Terre-Neuve-et-Labrador (21,8 %)
- Île-du-Prince-Édouard (12,3 %)⁹
- Nouvelle-Écosse (10,5 %)⁹
- Nouveau-Brunswick (23,6 %)
- Alberta (24,7 %)¹⁰
- Colombie-Britannique (14,6 %)

La proportion de résidents qui ont déclaré ne jamais porter de casque de vélo était **supérieure** à la moyenne nationale dans les provinces suivantes où le port du casque est obligatoire :

- Québec (35,9 %)
- Ontario (33,5 %) ¹⁰
- Manitoba (45,8 %) ¹⁰
- Saskatchewan (51,1 %)

Notes

1. Dans le présent article, les estimations qui renvoient à la moyenne nationale ou au taux canadien excluent les territoires. Il en est ainsi parce qu'une partie de la population des territoires était exclue de la couverture de l'ESCC en 2017. Seule la moitié des collectivités des territoires ont été visitées en 2017, l'autre moitié l'ayant été en 2018; les analyses fondées sur les données recueillies dans les territoires sont donc disponibles uniquement pour les cycles de deux ans de l'ESCC (p. ex., 2017-2018).
2. Dans le présent article, si deux estimations sont présentées comme étant différentes, cela signifie que la différence était statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % (valeur de p inférieure à 5 %).
3. La proportion des femmes qui portaient un casque pour faire de la planche à roulettes était significativement différente de celle des hommes, présentant une valeur de p de 3 %. Comme les intervalles de confiance pour les femmes et les hommes se chevauchent (13,9 % à 19,9 % et 18,1 % à 29,1 %), il importe d'interpréter cette variation avec prudence.
4. Dans le cadre de cet article, le port régulier du casque fait référence aux répondants déclarant toujours porter un casque.
5. Thompson DC, Rivara FP, Thompson RS. 1999. *Helmets for preventing head and facial injuries in bicyclists*. Cochrane Database of Systematic Reviews. (site consulté le 9 mai 2018)
6. Le plus haut niveau de scolarité est déterminé selon deux catégories : les personnes ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ou un grade universitaire, et celles ayant fait des études postsecondaires partielles ou n'ayant pas de diplôme d'études postsecondaires.
7. En fonction du revenu du ménage, ajusté selon les seuils de faible revenu (SFR) avant impôt en ce qui concerne la taille du ménage et de la collectivité. Le seuil de faible revenu est le niveau en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités, comme la nourriture, le logement et l'habillement, qu'une famille moyenne. Cela tient compte du pouvoir d'achat en fonction de la taille de la famille et de la collectivité.
8. En 2017, le port du casque de vélo était obligatoire en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. En Ontario, au Manitoba et en Alberta, la loi ne s'appliquait qu'aux jeunes de moins de 18 ans. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le document suivant : « Réglementation sur le port du casque de cycliste » http://www.parachutecanada.org/telechargez/politique/ReglementationSurlePortduCasques_Mars2014.pdf

9. Il convient de noter que la proportion de résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ayant déclaré ne jamais porter de casque pour faire de la bicyclette présentait un coefficient de variation se situant entre 15,1 % et 35,0 %; il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation.
10. En Alberta, en Ontario et au Manitoba, le port du casque de bicyclette est uniquement obligatoire pour les enfants âgés de moins de 18 ans

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, veuillez communiquer avec le Service de renseignements statistiques de Statistique Canada au 613-951-8116 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).